



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que l'auteur ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de l'Union européenne.
Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne sauraient en être tenues pour responsables.



Crédits : Julia Kleg



FADEAR
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE

L'AGRICULTURE PAYSANNE

* DES PAYSAN-NES PLUS AUTONOMES

qui produisent de la valeur ajoutée sur des surfaces raisonnables pour laisser de la place à d'autres paysan-nes.

* DES PAYSAN-NES FIER-ÈRES DE LA QUALITÉ DE LEURS PRODUITS

et du lien développé avec les consommateur-ices et les autres acteur-rices du monde rural.

* DES PAYSAN-NES QUI INNOVENT

pour préserver la nature et transmettre leurs fermes aux générations futures.

Une démarche globale

L'Agriculture paysanne est née de la réflexion des paysan-nes de la Confédération paysanne. Elle propose des solutions afin que des paysan-nes nombreux-es vivent de leur travail et en conservent le sens : « Produire pour nourrir et non produire pour produire. »

En s'appuyant sur leur expérience et en collaboration avec des chercheur-ses, ces paysan-nes se sont réuni-es au sein de la Fadear (Fédération des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural) pour proposer des outils d'aide à la réflexion aux paysan-nes et aux responsables politiques : une charte de l'Agriculture paysanne et un diagnostic d'analyse des fermes, avec deux objectifs :

- > Permettre aux paysan-nes d'avoir une vision d'ensemble de leur travail et de leur place dans la société. Les accompagner vers des systèmes de production leur permettant de mieux vivre.
- > Inciter les politiques agricoles françaises et européennes (PAC) à revoir le modèle agricole productiviste et à soutenir l'Agriculture paysanne car elle répond aux besoins des paysan-nes et de la société.

>>>>> www.agriculturepaysanne.org

REPÈRES SUR L'AGRICULTURE PAYSANNE

La démarche de l'Agriculture paysanne repose sur l'interaction entre des repères à prendre en compte pour les agriculteurs autant que pour les consommateurs.

La NATURE est le principal capital des paysan-nes : il est essentiel de travailler avec elle et non contre elle

- * Maintenir la fertilité des sols sur le long terme
- * Privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions
- * Préserver les ressources naturelles et les partager de manière équitable.

Travail avec la nature

Développer l'AUTONOMIE des fermes

- * Rester maître des décisions à prendre sur sa ferme
- * Limiter les achats en semences et en aliments pour animaux, préférer les produire soi-même et valoriser les ressources locales
- * Limiter sa dépendance aux énergies fossiles et le suréquipement technologique et numérique
- * Maîtriser son endettement et sa dépendance aux aides.

Autonomie

Développer la QUALITÉ et le GOÛT des productions agricoles

- * Produire de façon transparente pour le consommateur-rices
- * Respecter les cycles naturels et le bien-être animal
- * Apprécier sa propre production pour mieux la vendre
- * Choisir un label qui nous correspond.

Qualité

Transmissibilité

RÉPARTIR équitablement les volumes de production

- * Dégager un revenu suffisant sur une surface et des tailles d'ateliers raisonnables pour permettre à d'autres paysan-nes de travailler
- * Mieux valoriser ses produits
- * Améliorer sa marge nette par unité produite en limitant la capitalisation, en réduisant ses intrants, etc.

Répartition

Développement local

Se donner les moyens de TRANSMETTRE sa ferme aux nouvelles générations

- * Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds pour que la ferme soit reprise
- * Sécuriser son foncier
- * Intégrer son temps de travail dans le calcul de son coût de production pour assurer la viabilité de la ferme et ne pas décourager des volontés d'installation
- * Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.

Le-a paysan-ne est un ACTEUR LOCAL dynamique

- * Entrer dans un réseau local de partage agricole
- * Ouvrir sa ferme régulièrement au public
- * S'investir dans la vie citoyenne.



RÉPARTITION

Michelle Aribaud
Polyculture-élevage
Férolles (Loiret)

« Nous avons décidé de ne pas nous agrandir »

« En 2019, notre fils Clément s'est installé avec nous. Avec l'arrivée de ce nouvel associé, la tendance actuelle aurait voulu que nous agrandissions notre ferme. Nous avons choisi de faire le point sur la répartition de la charge de travail, sur nos investissements, nos débouchés, etc. Finalement, nous avons décidé de ne pas nous agrandir. Cette décision est en parfaitement adéquation avec la démarche de l'Agriculture paysanne qui invite à ne pas concentrer les terres et le foncier, mais plutôt à les répartir entre les fermes. À la place, nous avons fait le choix de rester très diversifiés, d'être en veille au niveau technique grâce au réseau (Adear, AFOCG, Gabor), d'embaucher et de mettre en place de l'épargne salariale. »



DÉVELOPPEMENT LOCAL

Thomas Cugy
Initiateur d'un Jardin partagé
(Dordogne)

« Créer des liens avec le voisinage »

« Après 10 ans comme paysan, j'ai initié un jardin partagé sur un terrain communal, en coopération avec une volonté municipale. En démarrant de zéro sur ce terrain de 1500 m², j'ai fait avec ce qui était là. Le réseau se construit progressivement : fonder une association avec des proches, créer des liens avec le voisinage, des propriétaires d'animaux qui me donnent du fumier, des personnes qui viennent donner de leur temps, du troc avec les producteur-rices locaux, un partenariat avec une épicerie solidaire, et puis la recherche d'une reconnaissance institutionnelle. Cette expérience est répliquable, car elle ne demande rien d'exceptionnel (investissement, recrutement, ressources, terrain, volontaires...). »



TRANSMISSIBILITÉ

Isabelle Douillon
130 chèvres
Claveisolles (Rhône)

« Sans forcer, nos enfants sont revenus sur la ferme d'eux-mêmes »

Sur cette ferme que nous avons fondée avec mon mari, notre fils Thomas (40 ans) nous a rejoint comme associé en 2012. À notre départ à la retraite en 2021 et 2023, notre deuxième fils Léo (33 ans) et mon neveu Remy (43 ans) sont arrivés. Nous sommes fiers que nos enfants aient choisi naturellement de revenir à la ferme, après des expériences professionnelles variées. Nous leur avons offert des conditions de reprise favorables : un investissement initial de 40 000 €, une organisation du travail adaptée à leur vie familiale (mono-traité depuis 2018), et une rémunération équivalente au SMIC. Cette réussite découle d'une réflexion tout au long de notre carrière, évitant le suréquipement et promouvant une image positive de notre métier. »

re paysanne re 6 thèmes orienter les politiques gérer sa ferme :



QUALITÉ DES PRODUITS

Sylvie Colas -
Polyculture-élevage
Lectoure (Gers)

« Offrir une alimentation de qualité
donne du sens à notre travail »

« Depuis plus de 30 ans, nous avons choisi de travailler en agriculture biologique nos productions : volailles, maraîchage sous abris et céréales. La vente sur les marchés dynamise notre travail par le sens donné à offrir une alimentation de qualité à nos concitoyen-nes. Le parcours technique et commercial n'a pas été simple au début. Les cahiers des charges se sont vidés d'une partie de leur contenu. Nous avons ainsi refusé la claustration de nos volailles pour la grippe aviaire. Nous n'avons pas les filets de sécurité que sont les pesticides. La bio que nous pratiquons c'est une sorte de haute couture de l'agriculture, celle du fait main et de la créativité. »



TRAVAIL AVEC LA NATURE

François Crouigneau
240 chèvres et 40 porcs
Aslonnes (Vienne)

« Nous privilégions la biodiversité et
des espèces économes en eau »

« Sur notre ferme de 110 ha nous plantons tous les ans 300 à 500 m de haie. Ainsi, nous délimitons les parcelles de pâturage et offrons des abris coupe-vent. Nous voulons aussi favoriser la biodiversité des insectes auxiliaires, créer des lieux d'accueil et de nidification pour les oiseaux, et recréer un paysage bocager. Par ailleurs, nous cultivons des espèces résistantes aux conditions séchantes et nécessitant peu d'eau : de la luzerne arrosée une à deux fois l'été, du sorgho fourrager arrosé trois fois. Nous avons aussi arrêté le maïs et sommes passés de 35 000 m³ d'eau d'irrigation à 15 000 m³. Enfin, nous avons mis en place un système de filtration des eaux usées sur bac à sable avec roseaux, pour préserver les nappes phréatiques. »



AUTONOMIE

Manu Roux
Polyculture-élevage
Sigoulès (Dordogne)

« Je vise l'autonomie fourragère de
mon troupeau »

« Quand je me suis installé en 2001, le plus important pour moi, c'était l'autonomie : ne pas trop dépendre des fournisseurs et des acheteurs... J'ai commencé par l'autonomie de décision ; j'ai décidé de passer en bio et de pratiquer l'agriculture de conservation. Puis, j'ai augmenté l'autonomie fourragère de mon troupeau. Le soja a été remplacé par les féveroles et j'ai supprimé la poudre de lait pour les veaux. Ce qui enrichit les terres, c'est le fumier produit par les vaches, donc nous n'avions plus d'engrais minéral à acheter. Certes, les rendements ont diminué, ce qui engendre une baisse des produits de l'exploitation, mais les charges ont davantage diminué en proportion. J'ai aussi diminué mes rejets de CO₂ dans l'atmosphère. »

QUESTIONS SUR L'AGRICULTURE PAYSANNE

* AVEC LA CRISE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE, LE PARI DE L'AGRICULTURE PAYSANNE EST-IL RISQUÉ ?

Au contraire : la démarche d'Agriculture paysanne aide à mieux résister aux crises. Elle permet aux paysan-nes de renforcer leur autonomie, de diversifier leur système de production et de valorisation et de développer leurs liens au territoire. La crise laitière de 2009, par exemple, a montré que les fermes qui s'en sortent le mieux sont les plus autonomes.

La crise actuelle rappelle à quel point nous sommes fragilisés quand nous sommes dépendants d'un fournisseur ou d'une seule filière dans laquelle les prix sont fixés sans lien avec le coût du travail. Elle démontre aussi que le soutien à une mécanisation ou à un agrandissement excessifs par la fiscalité et les aides publiques affaiblit les agriculteur-ices trop endettés.

* L'AGRICULTURE PAYSANNE, C'EST UN LABEL ?

Non, c'est une démarche qui invite à se poser des questions sur sa façon de travailler et non une validation des modes de production. L'Agriculture paysanne ne peut donc pas être un label à vocation commerciale, mais elle reconnaît l'intérêt des labels comme garantie pour les consommateurs.

L'Agriculture paysanne valorise la transparence, à travers différentes approches : ouvrir sa ferme, établir des liens directs avec la population, partager ses pratiques avec d'autres... L'Agriculture paysanne est aussi un outil d'aide à la décision pour d'autres acteurs comme les collectivités territoriales. Celles-ci peuvent s'en servir pour créer les cahiers des charges de restauration collective ou d'aide à l'installation de nouveaux paysan-nes.

* PAYSAN-NE... COMME AU MOYEN ÂGE ?

Non ! Les paysan-nes ont conçu l'Agriculture paysanne par refus des effets négatifs de ce qui leur était venu comme du « progrès » : intensification, intégration, OGM, etc. Mais iels n'ont pas refusé la modernisation qui les aidait dans leur travail, au contraire. Iels ont fait le tri et sont revenus, pour beaucoup, aux bases de l'agronomie et d'une gestion saine. Iels ont choisi le terme de paysan-ne car il renvoie au pays : pas seulement la terre, pas une « exploitation », mais le pays qui vit par les femmes et les hommes qui le font.

* TRAVAILLER AVEC LA NATURE... ÇA VEUT DIRE BIO ?

Pas forcément. Le label AB est parfois choisi par les paysan·nes qui sont dans une démarche d'Agriculture paysanne. Mais un cahier des charges comme celui du bio ne peut pas intégrer toutes les dimensions de l'Agriculture paysanne, notamment économiques et sociales. Pour être caricatural, disons qu'un·e paysan·ne labellisé·e AB, mais qui travaille sur une très grosse ferme en embauchant des travailleurs clandestins et en vendant ses produits uniquement à l'exportation ne peut pas se revendiquer de l'Agriculture paysanne.

En revanche, entrer dans une démarche d'Agriculture paysanne implique d'aller vers de nombreux points communs avec le bio, notamment dans le travail avec la nature.

* L'AGRICULTURE PAYSANNE PEUT-ELLE NOURRIR LE MONDE ?

Nous serons 9 milliards en 2050, il faut une agriculture qui nourrisse le monde. Cet argument est mis en avant par les promoteurs de l'agriculture productiviste pour justifier leur modèle : produire toujours plus... Ce modèle ne fonctionne pas : nous produisons déjà plus en quantité que les besoins de l'humanité (330 kg d'équivalent céréales par an et par habitant alors que 200 suffisent) pourtant plus d'un milliard de personnes souffrent de faim, dont la moitié sont agriculteur·ices.

L'Agriculture paysanne invite à remettre en cause ce système et propose une agriculture économe, préservatrice des ressources et proche des territoires. Son objectif est de permettre au monde de se nourrir grâce à des paysan·nes nombreux·ses.

* POURQUOI EST-CE IMPORTANT D'AVOIR DES PAYSANS NOMBREUX ?

200 fermes disparaissent chaque semaine en France... Être nombreux, c'est important pour les paysan·nes, pour ne pas être isolé·e, pour bénéficier d'un service agricole commun et pouvoir s'associer à d'autres, pour faire des économies en achetant du matériel groupé ou pour se dégager du temps libre, pour s'entraider et pour pouvoir un jour transmettre sa ferme. C'est également important d'un point de vue économique et social : sur la même surface totale, un plus grand nombre de fermes permet de produire plus de valeur ajoutée qu'une seule grande ferme et représente plus d'emplois. Et du point de vue du citoyen, cela maintient un tissu rural vivant et un lien humain entre les consommateurs et les producteurs !

VOUS VOULEZ ENTRER DANS UNE DÉMARCHE D'AGRICULTURE PAYSANNE ?

Les associations de la FADEAR vous forment et vous accompagnent

La FADEAR

Créée par des paysan·nes en 1984, la Fédération des Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural regroupe plus de 80 associations réparties sur l'ensemble du territoire. Leur mission : former les paysan·nes, permettre l'installation de nouveaux paysan·nes et promouvoir les différents aspects de l'Agriculture paysanne. Nos valeurs : privilégier le travail collectif et la solidarité, accueillir tous les porteur·ses de projets sans discrimination.

Vous êtes paysan·ne

Faites le point sur vos pratiques. Nos associations vous accompagnent grâce à l'outil de diagnostic de l'Agriculture paysanne. Celui-ci permet de mesurer par des indicateurs spécifiques la situation de votre ferme vis-à-vis de l'Agriculture paysanne et de définir vos marges de progression. C'est aussi l'occasion de faire le point avec d'autres paysan·nes sur sa façon de gérer sa ferme et sa vie de paysan·ne, de voir ce qu'on peut changer seul·e ou à plusieurs, ce qui doit changer dans les politiques publiques, etc.

Continuez de vous former tout au long de la vie. Les associations de la F阿德ar sont aussi des organismes de formation. Les sessions proposées touchent à tous les aspects de la vie d'un paysan. Nous vous conseillons d'appeler l'association la plus proche pour connaître le programme !

Exemples de formations du réseau : Autonomie alimentaire des élevages, Communiquer sur son métier, Diversification : créer un atelier volaille, Calculer un prix juste de vente, Safer et contrôle...

Partagez pour développer votre autonomie commerciale. Nous pouvons vous appuyer dans la création de points de vente collectifs et/ou en circuits courts en lien avec des consommateurs.

Choisissez votre accompagnement pour transmettre votre ferme. Si vous souhaitez que votre départ à la retraite permette l'installation d'un·e nouvel·e agriculteur·ice, nos associations vous accompagnent en évaluant la transmissibilité de votre ferme et en vous aidant à préparer votre projet du point de vue financier et administratif, mais aussi personnel et humain. Elles peuvent vous mettre en contact avec des repreneuseuses ou avec d'autres cédant·es.

Vous voulez devenir paysan·ne

Installez-vous dans une démarche d'Agriculture paysanne. Nous accompagnons les porteur·ses de projets dans la création d'activités agricoles et l'installation progressive. Différentes formules sont proposées dans une approche globale du projet, prenant en compte les implications personnelles autant que techniques : formations, expérience sur un espace test, aide à la recherche de foncier, etc.

Bénéficiez de l'expérience des Autres. Les paysan·nes de nos associations proposent des accompagnements professionnels pour chaque étape de votre projet. Des accompagnements collectifs permettent de partager avec d'autres futur·es installé·es ou de s'installer à plusieurs. Nous réalisons aussi des répertoires d'expériences et de diagnostics pour vous donner des idées et exemples.

>>>>> www.agriculturepaysanne.org